

La dimension sociale de l'Évangélisation



Mgr George Bou Jaoudé, CM
Archevêque maronite de Tripoli – Liban

C'est un « petit » Compendium de la doctrine sociale de l'Église que nous donne le Pape François dans le chapitre IV de son Exhortation Apostolique « *Evangelii Gaudium* ». Il dit, dans le N° 176 qu'évangéliser c'est rendre présent dans le monde le Royaume de Dieu et il ajoute: « Je voudrais partager mes préoccupations au sujet de la dimension Sociale de l'évangélisation précisément par ce que, si cette dimension n'est pas dûment explicitée, on court toujours le risque de défigurer la signification authentique et intégrale de la mission évangélicatrice » (N° 176).

Au N° 177 de l'Exhortation le Pape dit que le kérygme possède un contenu inévitablement social: au cœur même de l'Évangile, il y a la vie communautaire et l'engagement avec les autres. Le contenu de la première annonce a une répercussion morale immédiate dont le centre est la charité. Cette dimension sociale nous la trouvons explicitée dans le chapitre 25 de l'Évangile selon Saint Mathieu lorsque Jésus s'identifie avec les pauvres, les malades, les affamés et les prisonniers et déclare que tout ce qui est fait pour eux est fait pour lui-même (Mt 25,40).

Durant sa vie publique et alors que peuple se demandait qui était celui qui parlait avec autorité, même Jean-Baptiste se posait la même question. Il a en effet envoyé deux de ses disciples pour demander à Jésus s'il était le Messie attendu ou s'ils devaient en attendre un autre. La réponse de Jésus n'était pas directe et affirmative. Il s'est contenté de donner une réponse basée sur des signes à portée sociale « Allez rapporter à Jean ce que vous avez vu et entend: Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, la bonne nouvelle est annoncée aux pauvres, et heureux celui pour qui je ne serai pas occasion de chute » (Lc 7, 22-23).

Dans cette Exhortation Apostolique le Pape François fait le lien entre l'Évangélisation et l'engagement social. Il affirme qu'on ne peut reléguer

la religion dans la secrète intimité des personnes, sans aucune influence sur la vie sociale et nationale sans se préoccuper de la santé des institutions de la société civile, sans s'exprimer sur les événements qui intéressent les citoyens (N° 183). Il fait référence tout au long de cette Exhortation aux différents documents de l'enseignement social de l'Église qui est devenu une branche de la Théologie que nous pouvons appeler Théologie sociale. En effet, depuis *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII jusqu'à *Caritas in veritate* du Pape Benoît XVI il n'y a aucun problème concernant la vie de l'Homme dans la société qui n'ait été abordé.

Or cet enseignement qui a pris cette forme scientifique dans les Encycliques sociales prend ces racines dans les livres saints de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que dans l'Enseignement des Pères de l'Église. Les livres saints n'ont jamais été, en effet, absents des problèmes qu'ont vécu les hommes, mais ils leur ont toujours donné la priorité dans leurs préoccupations et ont toujours appelé à s'occuper des pauvres et des nécessiteux, des veuves et des orphelins, des migrants et des étrangers. Le Christ Jésus lui-même a donné la priorité aux pauvres. Il a sillonné les villes et les villages appelant les hommes à la conversion et à la réconciliation avec Dieu et entre eux-mêmes.

Il les appelait à mener une vie Juste basée sur les principes moraux et la charité et s'occupait en même temps de leurs besoins vitaux. A ceux qui le suivaient et l'accompagnaient sans avoir de quoi se nourrir, il disait à ses disciples de leur donner eux-mêmes à manger, et dans Mathieu XXV il s'est identifié aux pauvres en disant: « Tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40).

Saint Paul, dans sa lettre aux Philippines dit de lui: « Bien qu'il fût de condition divine, il ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave et devenant semblable aux hommes. Et, s'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort et la mort sur la croix » (Phil 2, 6-8).

Le Saint Père aborde plusieurs sujets à portée sociale. Je m'arrêterai rapidement sur deux ou trois de ces sujets:

- L'intégration sociale des pauvres.
- Le bien commun et la paix sociale.
- Le dialogue social comme contribution à la paix.

1. L'intégration sociale des pauvres

Dans le N° 182 de l'Exhortation le Pape François écrit: « La tâche d'évangélisation implique et exige une promotion intégrale de chaque être humain. On ne peut donc plus affirmer que la religion doit se

limiter à la sphère privée et qu'elle existe seulement pour préparer les âmes pour le ciel. Nous savons en effet que Dieu désire le bonheur de ses enfants sur cette terre aussi, bien que ceux-ci soient appelés à la plénitude éternelle, puisqu'il a créé toutes choses "afin que nous en jouissions" (1 Tim 6, 17), et que tous puissent en jouir». Le chrétien ne peut donc faire la sourde oreille et ne pas écouter le cri de son frère pauvre.

Le Saint Père ajoute, dans le N° 183: « Qui oserait enfermer dans un temple et faire taire le message de Saint François d'Assise et de la Bienheureuse Teresa de Calcutta ». Je ne peux m'empêcher ici de faire référence à Saint Vincent de Paul et à son amour préférentiel pour les pauvres. Et, à vrai dire, je me serai attendu, en lisant ce chapitre sur la dimension sociale de l'évangélisation, à le voir cité comme Père des pauvres, parlant Jésus-Christ comme Évangéliste des pauvres et déclarant qu'il ne pouvait aimer Dieu seul, si son frère ne l'aime aussi.

Selon Saint Vincent, en effet « comme l'Église est missionnaire par nature, ainsi surgit inévitablement d'une telle nature la charité effective pour le prochain, la compassion qui comprend, assiste et promeut » (N° 179). N'est-ce pas là le sens de la fameuse phrase de Saint Vincent qui dit que notre charité doit se faire affective et effective ?

Cet amour préférentiel pour les pauvres ne doit pas se limiter aux personnes seulement et au respect des droits de l'homme comme individu seulement, mais il doit s'étendre aussi pour toucher les droits de tous les peuples. « Il s'agit », dit-il, « d'écouter le cri des peuples entiers, des peuples les plus pauvres de la terre » parce que « La paix se fonde non seulement sur le respect des droits de l'homme mais aussi sur celui des droits des peuples » (Compendium N° 157).

« Il est à déplorer », ajoute le Pape François « que même les droits humains puissent être utilisés comme justification d'une défense exagérée des droits individuels ou des droits des peuples les plus riches. Respectant l'indépendance et la culture de chaque nation, il faut rappeler toujours que la planète appartient à toute l'humanité et est pour toute l'humanité, et que le seul fait d'être nés en un lieu avec moins de ressources ou moins de développement ne justifie pas que des personnes vivent dans une moindre dignité. "Il faut répéter que les plus favorisés doivent renoncer à certains de leurs droits pour mettre avec une grande libéralité leurs biens au service des autres" » (190).

Le Saint Père fait sans doute allusion ici à ce que vit la Société actuelle où une minorité de pays, les G8 ou G9 possède la plus grande partie des richesses du monde alors la majorité vit dans la misère. Le Pape François rappelle ici une constante de l'enseignement de l'Église et se réfère au concile œcuménique Vatican II dans la constitution pastorale *Gaudium et Spes* qui déclare dans le N° 69 que Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création doivent

équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. « En effet, selon Genèse 1,28-29, Dieu a donné la terre à tout le genre humain pour qu'elle fasse vivre tous ses membres, sans exclure ni privilégier personne » (cf. Compendium N° 171).

Ce principe de l'Enseignement social de l'Église n'est souvent pas malheureusement mis en application dans la société actuelle, et dans beaucoup de pays du monde. C'est souvent le contraire qui arrive. Chez une grande majorité de peuples du Tiers et du Quart monde nous pouvons parler de scandale de la faim. Et « voyant les misères des pauvres et écoutant leurs cris et connaissant leur souffrance nous sommes scandalisés par le fait de savoir qu'il existe de la nourriture suffisamment pour tous et que la faim est due à la mauvaise distribution des biens et des revenus. Le problème s'aggrave avec la pratique générale du gaspillage » comme ont dit les évêques du Brésil (Ev. Gau. N° 191).

2. Le bien commun et la paix sociale

En relation avec l'option préférentielle pour les pauvres et leur intégration sociale le Pape François parle du bien commun et de la paix sociale et déclare que « ce serait une fausse paix que celle qui servirait d'excuse pour justifier une organisation sociale qui réduit au silence ou tranquillise les plus pauvres, de manière à ce que ceux qui jouissent des plus grands bénéfices puissent conserver leur style de vie sans heurt, alors que les autres survivent comme ils peuvent. Les revendications sociales qui ont un rapport avec la distribution des revenus, l'intégration sociale des pauvres et les droits humains ne peuvent pas être étouffés sous prétexte de construire un consensus de bureau ou une paix éphémère pour une minorité heureuse. La dignité de la personne humaine et le bien commun sont au-dessus de la tranquillité de quelques uns qui ne veulent pas renoncer à leurs privilèges. Quand ces valeurs sont touchées, une voix prophétique est nécessaire » (218).

3. Le dialogue social comme contribution à la paix

Dans ce monde globalisé où nous vivons et qui est devenu un « petit village » selon ce qu'a dit Saint Jean-Paul II, et dans ce monde moyen-oriental arabe et musulman qui vit une crise grave et où j'exerce mon ministère comme évêque lazariste, et alors que les mouvements fanatiques et takfiristes étendent leur pouvoir, le dialogue est devenu une nécessité et une urgence pour permettre aux chrétiens de rester dans ces régions où ils vivent depuis le début de l'ère chrétienne. La majorité des musulmans ne suivent pas, heureusement cette vague. Beaucoup d'entre eux en souffrent même. Cela revêt une importance primordiale et nous sommes appelés à collaborer avec eux dans un dialogue de vie en vue d'endiguer cette vague takfiriste.

Le Pape François nous y invite et nous encourage dans les numéros 250 à 253 de l'Exhortation. Il commence par souligner l'importance du dialogue interreligieux qui doit être une attitude d'ouverture en vérité et dans l'amour. Il dit que l'Évangélisation et le dialogue se soutiennent, tout en évitant le syncrétisme qui pourrait aboutir au totalitarisme. La véritable ouverture, ajoute-t-il, implique de se maintenir ferme sur ses propres convictions les plus profondes. Parlant dans le N° 253 « des relations avec les croyants de l'Islam » il dit qu'elles acquièrent à notre époque une grande importance.

Les musulmans, en effet, sont aujourd'hui particulièrement présents en de nombreux pays de tradition chrétienne où ils peuvent célébrer librement leur culte. Ce n'est pas malheureusement vrai, au contraire dans certains pays musulmans où il est interdit aux chrétiens d'exercer leur culte et même de montrer aucun signe chrétien. C'est là notre rôle et notre mission : œuvrer avec les autorités religieuses, civiles et politiques pour permettre aux chrétiens de pratiquer librement leur religion et d'ôter tout interdit religieux. Nous organisons des rencontres et des congrès spéciaux dans ce but. Car la liberté religieuse est considérée comme un droit humain fondamental.

Elle comprend « la liberté de choisir la religion que l'on estime vraie et de manifester publiquement sa propre croyance » (Benoit XVI). « Un sain pluralisme qui dans la vérité respecte les différences et les valeurs comme telles, n'implique pas une privatisation des religions, avec la prétention de les réduire au silence, à l'obscurité de la conscience de chacun, ou à la marginalité de l'enclos fermé des églises, des synagogues et des mosquées » (N° 255).

4. Conclusion

Beaucoup d'autres sujets de ce petit Compendium de l'enseignement social de l'Église méritent d'être étudiés. Nous nous contentons de ces trois exemples pour affirmer que l'Église n'est jamais absente des problèmes que vivent ses enfants et que l'Évangélisation doit toujours avoir une dimension sociale car, comme le dit le N° 1 de la Constitution Pastorale « Gaudium et Spes » sur l'Église dans le monde de ce temps :

« Les Joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout, et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. Leur communauté, en effet, s'édifie avec des hommes, rassemblés dans le Christ, conduits par l'Esprit Saint dans leur marche vers le Royaume du Père, et porteurs d'un message de salut qu'il leur faut proposer à tous, la Communauté des chrétiens se reconnaît donc réellement et intimement solidaire du genre humain et de son histoire » (Gaudium et Spes N° 1).